L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 OCTOBRE 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-[illegible] du Conseil de la Première Municipalité et de la Commission de la [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 11 OCTOBRE

LES ESCLAVES FUGITIFS.

Le bill relatif à l'extradition des esclaves fugitifs commence à porter ses fruits. Cette loi sévère, inspirée par un sincère desir de rendre enfin justice au Sud, cette loi où rien n'a été omis, où tout a été prévu, qui ne laisse pas de porte ouverte à la chicane et qui force la main aux officiers les plus récalcitrans, cette loi avait cependant trouvé des détracteurs qui en signalaient malsainement l'impuissance et déclaraient que ce serait une lettre morte dans le livre de nos statuts. Ils n'exprimaient pas une crainte mais un espoir, car il y a des gens dont le cœur est assez mal fait pour souffrir du bien quelque part qu'il se manifeste. Esprits étroits et égoïstes qui s'écartent et se développent dans le trouble des passions et n'ont d'inspiration que pour le mal. Leur attente a été déçue, et l'exécution de l'œuvre du Congrès se poursuit aujourd'hui par ses résultats.

Dans les Etats libres ont tous leur contingent d'esclaves fugitifs. Ces derniers s'y sont multipliés peu à peu et ils forment çà et là de petites colonies. Ils étaient plongés dans une douce sécurité lorsque la terrible loi du Congrès est venue les surprendre et épouvanter. L'alarme s'est aussitôt répandue dans tous les camps, et la population noire a poussé un long cri de rage. Les esclaves qui se sont réfugiés à New York sont les plus mutins. Ils [illegible] placards incendiaires pour com[illegible] qu'il y a de sourde fureur dans [illegible]. Ils prêchent ouvertement de résister [illegible] dernière extrémité aux officiers chargés d'exécuter la loi. D'autres mieux avisés vendent les quelques biens qu'ils possèdent et prennent la route du Canada. Plusieurs centaines d'hommes et de femmes ont déjà quitté Pittsburg pour cette dernière destination.

C'est qu'en effet il n'y a pas de temps à perdre. A peine la loi était-elle votée que les maîtres qui avaient perdu des esclaves s'étaient mis en campagne pour faire rentrer ces derniers au bercail. Tous les Etats libres sont remplis d'agens chargés de rassembler de par la loi et avec le concours actif de l'autorité les noires brebis échappées du troupeau. C'est une chasse [illegible] abonde et où il tombe d'autant plus fréquemment dans les filets qu'il ne s'attendait pas à ce que la battue commençât si tôt. Mais de toutes parts l'halali a retenti, et l'on est maintenant général.

Les abolitionistes font un tapage d'enfer. Ils convoquent des meetings de nègres, leur mettent à la bouche des discours incendiaires, et les poussent à la résistance. Mais les nègres [illegible] Ce n'est guère probable. Il [illegible] qu'ils se rendent où qu'ils soient. La loi est positive, formelle, absolue, inflexible, et celui [illegible] qui a mission de l'exécuter pourrait demander main forte aux autorités. Le Canada est le seul asile ouvert aux esclaves fugitifs, encore quelques arrestations comme [illegible] qui ont été pratiquées dernièrement et [illegible] anglaise verra une horde noire [illegible] une avalanche vers ses frontières, [illegible] dans ses villes et ses bourgades [illegible] de population sera-t-il du goût [illegible]

Nous avons dit que l'alarme était vive dans toutes les localités où se sont réfugiés les esclaves fugitifs. Les journaux nous en apportent chaque jour la preuve. Sous le titre de: "*Effets de la loi sur les esclaves fugitifs*" [illegible] enregistrent minutieusement les arrestations qui [illegible], celles qui se préparent, les mesures [illegible] que prennent les noirs et les [illegible] abolitionistes. Nous allons transcrire au hasard quelques-uns de ces entrefilets.

[illegible]

Voilà des faits qui parlent en faveur de la loi. Ce n'est pas une lettre morte, on le voit, et l'effet de [illegible] nouvel acte ne sera guère contesté. Pourquoi l'alarme serait-elle si grande parmi les esclaves fugitifs, si l'œuvre du Congrès devait être stérile? Mais les arrestations [illegible] commencé, elles se pratiquent au cœur même des Etats libres sans opposition de la part des [illegible]. Pourquoi d'ailleurs ceux-ci s'opposeraient-ils à l'exécution d'une loi de justice? Est-ce qu'on leur arrache leur bien? Est-ce qu'on les dépouille? On restitue simplement aux maîtres des esclaves qui se sont enfuis, non pour jouir honorablement de la liberté, mais pour se soustraire au joug du travail auquel l'homme libre n'est pas moins soumis que l'esclave.

RECTIFICATION.—Le *Courrier* a publié hier [illegible] sur la disparition du jeune EDOUARD WILTZ les détails affligeans qui heureusement ne sont pas fondés. Nous sommes autorisés par M. Edmond V. Wiltz, père, à déclarer que l'on ne sait encore rien de positif sur le sort de son fils. Les perquisitions les plus actives sont jusqu'à ce moment restées sans résultat. Nous espérons que les amis de M. Edmond V. Wiltz joindront leurs efforts aux siens et se feront un devoir de lui transmettre immédiatement les informations qu'ils pourront recueillir. La police doit elle-même se mettre à la recherche [illegible] Wiltz. S'il a été victime de [illegible] attentat, ce qui ne nous semble guère [illegible], les autorités seront sans doute les premières averties. Qu'elles se mettent à l'œuvre [illegible] calmer les justes inquiétudes d'une excellente famille et de rassurer tous ceux qui s'intéressent au sort du jeune Edouard Wiltz.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Le Conseil Général s'est réuni hier soir. Comme nous devons publier prochainement le compte rendu officiel, nous nous abstiendrons de rapporter en détail ce qui a eu lieu dans la séance, mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler d'avance un excellent message dans lequel le Maire a appelé l'attention du Conseil sur la nécessité d'entrer résolument dans la carrière des améliorations pour retenir parmi nous le commerce qui tend à s'éloigner de notre port. Les chiffres cités par le Maire ont leur éloquence et ses recommandations sont dignes de fixer l'attention des citoyens. Le message a été référé à un comité spécial composé de MM. Waterman, Roselius et Cucullu.

L'HÔTEL DE CARROLLTON.—On verra en se référant à nos colonnes d'annonces que l'hôtel de Carrollton est en ce moment vacant. Celui qui l'aura ce magnifique établissement peut faire une excellente affaire, car nous apprenons qu'il se montrera très raisonnable.

NEW HAMPSHIRE.—Les whigs du troisième district congressionnel de New-Hampshire ont désigné comme leur candidat l'hon. JARED PERKINS pour remplir la vacance occasionnée par la démission du général JAMES WILSON.

LES OFFICIERS DE LA DOUANE ET M. SAMUEL J. PETERS.

Les officiers de la Douane, désireux de témoigner à l'ex-collecteur leur reconnaissance de la manière courtoise dont il les avait toujours traités, lui ont offert mardi soir un magnifique service en argent. Le comité chargé de la présentation se composait de MM. D. O. HINCKS, E. SALOMON, N. C. SNETHEN, P. A. MAURIN, P. M. OSANNE et J. DOLAN.

M. E. SALOMON a accompagné l'offre du service d'un petit discours où il a rappelé avec bonheur les anciens rapports qui liaient M. Peters aux officiers de la Douane et les nombreux services que ce dernier a rendus au commerce et au public en général pendant le temps qu'il est resté à la Douane.

M. PETERS a répondu en quelques mots et l'entrevue s'est terminée au milieu de la satisfaction générale.

MOBILE.—Le grand meeting dont nous avons annoncé la convocation a eu lieu à Mobile mardi dernier. Il s'agissait d'exprimer les sentiments du peuple au sujet du compromis et de l'Union. Les discours ont duré toute la journée et nombre d'orateurs se sont fait entendre:

Parmi ces derniers nous citerons le juge HOPKINS et M. GEORGE N. STEWART. Le compromis a été unanimement approuvé et proclamé comme la mesure la plus importante que le Congrès eût depuis longtemps voté. Les détails sur ces incidents qui ont dû se produire pendant la durée du meeting nous manquent encore; mais les journaux de Mobile les renfermeront sans doute demain.

NOUVELLES DU CAMBRIA.

Nous continuons à recevoir par les journaux du Nord quelques bribes des nouvelles européennes apportées par le steamer Cambria.

Le correspondant parisien du *London Herald*, d'ordinaire bien informé, écrit à ce journal qu'une négociation est maintenant pendante entre l'Espagne d'une part et l'Angleterre et la Hollande de l'autre, en vertu de laquelle l'Espagne s'engagerait, si ces puissances la protégeaient dans la possession de Cuba, à payer la dette due aux créanciers anglais et hollandais.

On fait de grands préparatifs à Vienne pour recevoir dignement le maréchal Haynau à son retour du malencontreux voyage qu'il a entrepris. On cherchera sans doute à lui faire oublier la manière un peu rude dont il a été traité par les brasseurs de Londres. L'ambassadeur autrichien aurait, dit-on, reçu l'ordre de réclamer le châtiment des ouvriers qui ont porté la main sur le maréchal.

Le Président Louis Napoléon est retourné à Paris. Le seul événement de quelque importance qu'offre la chronique de la semaine est la découverte d'une conspiration orléaniste. Les papiers qui ont été laissés ne compromettent personne.

Les Danois et les Holsteinois continuent leurs combats d'avant-postes. Les Danois refusent d'en venir à une bataille rangée.

Le choléra a éclaté en Chine et le gouverneur de Macao a été l'une des premières victimes.

Les affaires s'améliorent dans les Indes.

COLLECTEUR.—Le nom de M. WILLIAM FREERET, le nouveau collecteur du port de la Nouvelle-Orléans, figure dans les journaux de Washington parmi ceux qui ont été ratifiés par le Sénat. Voilà donc M. WM. FRERET dûment installé jusqu'à l'avènement d'un nouveau Président.

INCENDIE.—Trois grands bâtiments situés près de la prison d'Etat à Charlestown, Massachusetts, ont été dévorés par les flammes dans la nuit du 1er octobre. Ce n'est qu'avec peine que la prison a pu être protégée contre l'incendie. La perte est évaluée à $30,000 dont 3,000 seulement sont couvertes par les assurances.

MAIRE DE BALTIMORE.—M. S. H. F. SEROME, a été élu Maire de Baltimore à une majorité de 416 voix. Les whigs et les démocrates se balancent au Conseil.

AGENT COMMERCIAL.—John McKelway, du New-Jersey, a été nommé agent commercial à l'île de Curaçao en remplacement de Evans H. Young, décédé.

CONSUL.—M. ALEXANDER M. ROSE, de New-York, a été nommé par le Président consul à Ste-Catherine, au Brésil.

FLORIDE.—L'élection d'un membre du Congrès et des officiers d'Etat a eu lieu dans la Floride le 1er lundi d'octobre. CABELL est le candidat whig pour le Congrès, et BEARD, le candidat locofoco. Le district de Pensacola a donné dix ou quinze voix de majorité à Cabell.

Le bill des allocations civiles et diplomatiques renferme une clause qui alloue $160,000 pour agrandir le Capitole.

OHIO.—Nous apprenons par le télégraphe que Wood, le candidat locofoco au poste de gouverneur pour l'Ohio, a été élu et que la Législature est aux whigs qui y ont douze membres de plus qu'auparavant. On s'attendait à l'élection du juge Wood, car les whigs du *Western Reserve* ont presque tous voté pour le candidat des free soilers. La Législature est toujours une fiche de consolation pour nos amis.

Chronique Locale.

NOYÉ.—Le corps de David Higgins, Irlandais, âgé de 25 ans, qui s'est noyé vendredi dernier en transportant du charbon du wharf de la rue Julie à bord de l'*Anbusta*, a été retrouvé hier presque à l'endroit même où il était tombé au fleuve. Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre.

SUICIDE OU CRIME.—Le coroner a été appelé hier à tenir une enquête sur le corps de Jean Temble, Français, âgé de 32 ans, trouvé mort mercredi soir sur le trottoir de la rue des Français, près de Saint-Jean Baptiste. Il avait une horrible blessure à la gorge et on a trouvé près de lui un rasoir. Trois des jurés qui assistaient le coroner ont déclaré que le défunt s'était suicidé, mais les deux autres ont exprimé l'avis qu'il avait été assassiné. Aucune circonstance ne tend cependant à confirmer cette dernière supposition.

James Gallagher a été arrêté hier par la police de la seconde Municipalité sous la prévention d'avoir assailli G. Price à main armée. L'examen du prévenu aura lieu jeudi.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Quelque misérable a essayé hier matin, vers 1 heure, de mettre le feu à un atelier de menuiserie de la rue Constance, mais la tentative a échoué grâce à l'intervention du watchman Daly qui est arrivé à temps pour éteindre les flammes qui s'étaient déjà communiquées à un tas de copaux. Une première tentative sur le même bâtiment avait déjà eu lieu il y a quelques jours.

IIIE MUNICIPALITÉ.—John Brown, Henry Blère et John Price ont été accusés hier de voies de fait devant le recorder Genois. Des mandats d'arrêt ont été décernés contre eux. Anderson et sa femme ont été arrêtés pour avoir tenu une maison mal famée. S. Bousquet a dû fournir caution pour comparaître devant le recorder, sous la prévention d'avoir vendu des liqueurs aux esclaves.

—K. Dunbar, accusé de voies de fait sur la personne de Mathilda Perkins, a été envoyé par le recorder Caldwell devant la 1re Cour de District.

VOIES DE FAIT.—Michael Brennan comparaissait hier devant le recorder Caldwell, sous la prévention d'avoir assailli un esclave appartenant à M. Waters. L'examen a été différé à cause de l'absence d'un témoin.

FEUILLETON.

Hermione Sénéchal,

PAR M. PAUL FERNEY.

VI.

QUAND L'AMOUR EST VENU.

Jules Andrieux à Virginie.

"Virginie, ma belle, ma chère adorée, le moment est venu de me donner une preuve suprême de ton amour.

"Je ne puis plus te voir chez ma marraine.

"Ne plus te voir, Virginie, c'est ne plus vivre, car ma vie relève de toi, aussi vrai qu'elle t'appartient.

"D'impérieux devoirs de famille, de nécessiteux motifs d'intérêt, s'opposent à ce que je te donne mon nom dès aujourd'hui, comme je serais si heureux de le faire, s'il m'était permis de céder à mes désirs et à ma volonté. Mais, je te le jure, ce nom, aussi bien que mon cœur, est ta propriété, et jamais une autre femme que toi ne le portera.

"Aie confiance en ma loyauté, en mon honneur. N'hésite pas à engager ton avenir sur la foi de notre amour.

"Je t'aime et t'estime trop profondément, ma bien-aimée, ma femme, pour mettre en doute ton dévouement. J'ai fait disposer pour nous recevoir un modeste logis, où nous vivrons ignorés et heureux jusqu'au jour,—et ce sera le plus beau de ma vie,—jusqu'au jour où je pourrai t'ouvrir l'accès du foyer paternel et avouer hautement mes sentimens pour toi à la face des hommes.

"Viens donc à moi fermement, sans appréhension, avec sécurité.

"Demain, c'est la fête de ma mère.—Tu sais si je l'aime!—Eh bien! demain, sous l'invocation de sa sainte patronne, nous irons faire bénir et sanctifier notre union. Au pied d'un autel, en présence de Dieu, je te renouvellerai le serment de te dévouer ma vie entière. Le veux-tu?

"Dès lors notre union sera sacrée et vraiment indissoluble; car l'un de nous ne la pourrait briser que sous peine d'infamie.

"A quatre heures, le jour commence à paraître. A quatre heures, je serai à dix pas de ta maison, au coin de la rue Neuve. Je t'attendrai là et à cette heure. Si tu m'aimes, tu viendras; tu viendras, ma bien aimée; ma femme, tu viendras.

"Si tu faillissais à notre amour, Virginie, j'en mourrais de douleur.

"Ton amant, ton mari, tout à toi et pour toi,

"JULES ANDRIEUX."

Virginie lut et relut cent fois cette lettre. Elle tenait encore ses yeux obstinément attachés sur ce papier fascinateur, quand les premières lueurs du jour, en contrariant et en amoindrissant la clarté de sa lampe, vinrent la surprendre et la tirer de cette hallucination. Quelques minutes seulement lui restaient pour prendre un parti; mais il n'en fallait pas plus à la jeune fille pour se décider; car la résolution était un des traits saillans de son caractère, ainsi que le révélait au dehors ce point fixe et fauve qui, dans les occasions exceptionnelles, dardait de sa double prunelle comme deux jets de feu et qui, habituellement, rendait son regard toujours difficile à soutenir et impossible à vaincre.

Elle fit à la hâte, mais non pas sans quelque recherche cependant, ses dispositions de toilette. Prête à partir, et n'emportant avec elle que les lettres de Jules, elle dit un dernier et touchant adieu à tout ce qui, dans ce misérable réduit, avait été pour elle un objet de consolation ou de prédilection. Elle salua de ses regrets un Christ en ivoire que lui avait donné maman Bon-Dieu; quelques fleurs communes des giroflées, des résédas, des violettes, ornement d'une étroite et basse fenêtre qui s'ouvrait sur la cour; enfin, elle embrassa le seul camarade qu'elle eût jamais eu, l'unique compagnon des jeux de son enfance, un vieux chat tout blanc, qu'elle appelait *Tonton*.—Puis, elle traça ces lignes à l'adresse de sa tante:

"Je me soustrais, par la fuite, à vos mauvais traitemens et au sort honteux que vous me réservez.

"Pour mon honneur et le vôtre, expliquez mon absence d'une manière convenable aux personnes qui s'informeront de moi.

"Ne cherchez pas à découvrir ma retraite.

"A ces conditions, j'oublierai le mal que vous m'avez fait, et quel mal plus grand vous avez voulu me faire. "VIRGINIE."

Quatre heures avaient sonné depuis quelques instans. Descendant alors à pas de loup l'escalier de sa soupente et passant furtivement devant le lit où dormait sa tante, sans avoir la vertu de lui donner une pensée de regret ni le courage de lui jeter une malédiction, la jeune fille parvint ainsi à opérer son évasion sans entrave.

A peine eut-elle franchi le seuil de l'allée, qu'elle aperçut Jules Andrieux. A cette heure matinale, les boutiques étaient encore fermées et la rue déserte. Cependant, d'une fenêtre ou d'une lucarne, quelque voisin levé ne pouvait-il pas surprendre le secret de leur connivence et de leur rendez-vous? Cette pensée arrêta chez Jules Andrieux le mouvement spontané qui le portait à la rencontre de sa bien-aimée. Il lui fit un signe d'intelligence dont la délicate et prudente intention fut comprise. Opérant alors une volte face, le jeune homme s'engagea dans la montueuse et longue rue Neuve-Coquenard, qui aboutit à l'avenue des Abattoirs, à dix pas des boulevards extérieurs.

Virginie le suivit à proche distance; entraînée sur ses pas par le même irrésistible attrait qu'enchaînait Marguerite à la destinée de Faust.

A chaque instant, Jules Andrieux tournait la tête pour remercier et encourager la jeune fille par un regard tout rempli de reconnaissance et d'amour. Ils parvinrent ainsi jusqu'à la hauteur de la rue de Latour d'Auvergne, n'ayant rencontré que deux ou trois ouvriers qui se rendaient au travail. Le jeune homme crut alors avoir payé surabondamment sa dette à la prudence. Cédant à une impulsion soudaine de son cœur, il se retourna et redescendit en courant vers la fugitive, dont trente pas à peine le séparaient.

—Ce ne sera pas assez du dévouement de toute ma vie pour reconnaître cette démarche, Virginie, dit-il en lui prenant les mains et en les serrant avec effusion.

Virginie s'appuya sur le bras qu'il lui offrait, et bientôt, également et profondément émus tous les deux et en échangeant quelques premiers mots d'accord, ils arrivèrent au boulevard extérieur, où se trouvait une voiture à leur disposition.

—Jules, dit alors Virginie d'une voix grave et avec quelque solennité,—je vous aime et je crois en votre amour; ma présence ici en est la preuve certaine. Ce n'est pas légèrement que je cède à vos prières. J'agis avec la conscience et l'intelligence de ma démarche. Je vous donne ma vie, je le sais; cependant, je n'ai pas hésité à venir. Oui, Jules, c'est ma vie que je joue sur la foi de votre parole; car si vous me trompez et si je m'abusais, je ne survivrais pas à votre trahison et à mon erreur. Réfléchissez-y et mettez la main sur votre conscience, il en est temps encore. S'il est, pour l'avenir, une réticence dans votre esprit; s'il est, dans le présent, quelque incertitude dans votre cœur, laissez-moi ma liberté; c'est pour vous un devoir d'honnête homme. Pour cela, vous ne perdrez rien dans mon affection, et vous vous assurerez à jamais la première place dans mon estime. Ne craignez donc pas de vous prononcer.

Et avant de le faire, pénétrez-vous bien de cette pensée, que, en acceptant de moi le plus grand sacrifice que puisse faire une femme, vous l'acceptez de la compagne de toute votre vie. A ce titre, je me soumettrai, et avec bonheur, à toutes les épreuves que votre position vous commandera de m'imposer. J'attendrai aussi longtemps que besoin sera le jour où vous pourrez me réhabiliter aux yeux d'autrui, je ne dis pas à mes propres yeux, car j'ai le sentiment que, en me dévouant, bien loin de me dégrader, je m'élève au contraire. Seulement, pour le repos de ma conscience, il faut me répéter que votre nom est mon bien, et me jurer, sous l'invocation sacrée de votre mère, et devant Dieu pour témoin, que votre nom, sauvegarde de mon honneur, je le porterai avant de mourir, ne fût-ce qu'une heure.

Pardonnez-moi ces paroles, Jules: la situation les excuse. Ce n'est pas, croyez-le, que je pense à vous marchander mon dévouement. Non;—mais en vous montrant ces susceptibilités de mon orgueil, ces exigences de ma fierté, il me semble que j'établis davantage mes droits à votre considération. Votre estime m'est aussi précieuse que votre amour m'est cher. Et pour tout dire, j'ambitionne de gagner dans votre bonne opinion tout ce que, par amour pour vous, je vais perdre, sans doute, dans le respect d'autrui. A vous de parler; décidez de mon sort.

—Votre sort, je vous le jure, Virginie, heureux ou contraire, aura les chances du mien. C'est une union sacrée, c'est un mariage que nous contractons aujourd'hui tous les deux. J'apprécie la grandeur du sacrifice que vous me faites, n'en doutez pas. Mes efforts tendront à n'en pas rester indigne. Oh! si pour le reconnaître, il ne faut que vous aimer, Virginie, mon adorée compagne, je m'acquitterai envers vous; car, j'en fais le serment, je vous aimerai fidèlement jusqu'à mon dernier jour, et pour mon propre bonheur plus encore que pour le vôtre! Que puis-je dire de plus?

—Je vous crois, Jules. Pardonnez-moi les paroles d'incertitude et d'appréhension que je viens de prononcer. Plus jamais, il n'en sortira de pareilles de ma bouche; à mon tour, je vous le promets. Allons à l'église! dit-elle résolument.

Jules Andrieux fit signe d'approcher à un cocher auquel, dès la veille, il avait donné ses instructions et rendez-vous dans ces parages. Il n'y a pas de meilleurs maîtres de cérémonies que les amoureux.

Les deux fiancés montèrent donc en voiture et en descendirent bientôt devant le péristyle de la petite église de Saint-Louis-d'Antin. Le jeune homme avait choisi ce temple entre tous parce que sa mère s'appelait Louise.

Au fronton de cette obscure chapelle sont gravés ces deux mots: *Domus Dei.* C'est la seule église de Paris qui porte cette sublime enseigne. C'est aussi une de ces rares églises où l'on convie à la prière et au recueillement les chrétiens seulement au son des cloches, sans aucun accompagnement de cornet à piston.

A cette heure matinale, cette modeste maison de Dieu était déjà ouverte aux fidèles. On y voyait quelques serviteurs, des gens de maison, de pauvres ouvrières qui, les uns et les autres, venaient là déposer le secret de leurs souffrances dans le sein du Tout-Puissant et raffermir leur courage avant de commencer leur dur labeur quotidien. La prière fortifie les âmes qui s'y adonnent en même temps qu'elle les élève.

Jules Andrieux conduisit Virginie à l'autel de la Vierge où venait de monter un prêtre. La jeune fille s'agenouilla et s'associa avec dévotion au sacrifice divin, tandis que son fiancé, dans une attitude recueillie, se tint debout près d'elle, adossé contre un des piliers du temple. Ce simple fait témoigne de la sincérité de l'amour du jeune homme, car s'il eût été hypocrite, il n'eût pas craint de se montrer tel sous toutes les formes et jusqu'au bout. Imbu des idées philosophiques de son temps, Jules ne refusait pas son respect aux traditions du gouvernement de l'Eglise; mais il en déclinait pour lui-même le joug et le bienfait. Les faux semblans auxquels il se fût prêté par esprit de convenance devant une réunion de parens et d'amis convoqués pour une cérémonie solennelle, il crut devoir s'y soustraire puisque la circonstance ne lui commandait pas impérieusement ce blasphème de contenance, si dire se peut. Il ne songea donc à communiquer par la pensée, selon sa conscience et sans intermédiaire, avec le Créateur.

Cependant, au moment de l'*élévation*, Virginie tourna vers lui un regard suppliant auquel il se rendit. Ainsi agenouillé près d'elle et protégé contre l'indiscrétion des assistans par la demi-obscurité qui régnait dans ce saint lieu, Jules prit la main de sa compagne et passa à l'un de ses doigts une alliance, à l'intérieur de laquelle il avait fait graver leurs deux noms et la date de ce jour même où ils s'unissaient mystérieusement; de ce jour, si plein pour eux d'ineffables espérances, de promesses de bonheur, et si chargé peut-être de maux futurs.

S'il fût resté quelques hésitations dans l'esprit de Virginie, le don de cet anneau symbolique, fait en un tel moment et sous de tels auspices, eût achevé de les vaincre.

Aussitôt que l'office divin fut terminé:

—Jules, lui dit-elle d'une voix accentuée par la reconnaissance autant que par l'amour, je suis votre femme, je vous appartiens!

Dans son ivresse et pour suppléer à la parole qui lui faisait défaut, Jules appuya contre son cœur la main confiante que la jeune fille lui abandonnait solennellement et sans retour possible.

Il était à peine cinq heures. Ce n'était point à pareil moment, presque à l'aube du jour, qu'il convient d'aller prendre possession d'un domicile nouveau. Ils remontèrent donc en voiture et se firent conduire au bois de Boulogne.

Là, ils secouèrent les derniers plis du manteau de convention qui pesait sur leur langage. Ils se parlèrent à cœur ouvert. Appuyés au bras l'un de l'autre, et si étroitement unis qu'ils semblaient marcher et se mouvoir sous l'action de même équilibre, ils laissaient entre eux cette seconde et intime connaissance qui permet de voir, dépouillée de ses voiles mondains, l'âme à nu, dans toute la splendeur de ses rayonnemens sympathiques. Le spectacle, inaccoutumé pour tous les deux, de la nature à son réveil; les premières ardeurs du soleil à son lever; le chant des oiseaux; les mille senteurs qui émanaient des plantes et du sol même, tout frais encore de la rosée nocturne; la paix solennelle du bois, la solitude; tout en ce moment et autour d'eux les conviait à l'expansion. Aussi échangeaient-ils follement, à tout instant, à tout propos, de nouveaux sermens d'amour. Ils élevaient à qui mieux mieux, sur les assises de leurs riantes et belles illusions, l'échafaudage d'un avenir prospère. Enfin, dans l'entier oubli des hommes et des choses, pleins d'eux-mêmes, les sublimes égoïstes se livraient à ce monologue à deux, selon l'expression de Mme de Staël, à cet épanouissement si heureux monologue qui, pour ceux-là qui l'ont pratiqué une fois, consomme à jamais, dans leur esprit, la ruine de tout autre dialogue, de tout autre conversation.

Le hasard de la marche les amena, après quelques heures, à Madrid, devant la maison du restaurateur Borne. Ils y entrèrent pour déjeuner. Virginie, selon sa coutume, avec une tasse de lait chaud; Jules, très simplement aussi mais d'une façon moins pastorale que sa compagne, pourtant. La pensée de faire en tête-à-tête un semblant de repas de noce ne leur vint même pas à l'esprit. Ces deux modestes et honnêtes jeunes gens éprouvaient trop absolument l'ivresse de l'âme pour sacrifier à la sensualité. En ce moment ils n'appartenaient plus que pour bien peu au monde réel. Si leurs pieds touchaient la terre, leurs fronts frappaient extatiquement aux voûtes du ciel. Pour un temps dont Dieu seul savait la durée, ils avaient oublié le langage des intérêts et des viles passions qui a cours ici-bas et que parlent les hommes toujours plus éloquemment à mesure qu'ils vieillissent; ils avaient oublié pour ne communiquer ensemble que dans ce suave et harmonieux idiome des sentimens qui est la langue vraiment universelle, et qui doit être aussi la langue éternelle, puisqu'elle a des formules infinies au service de toutes les émotions et des délicatesses les plus subtiles de l'âme.

L'amour de Virginie et de Jules était arrivé à son apogée. Ils s'aimaient absolument, sans calcul ni réserve; ils s'appartenaient l'un l'autre, et néanmoins le regard de la jeune fille n'avait encore rien perdu de son angélique pureté. Cet amour ne pouvait donc plus gagner en force et en élévation; il ne lui était plus donné désormais que de s'amoindrir et de se vulgariser en se matérialisant; il ne pouvait plus, hélas! que commencer à finir.

Bientôt les jeunes gens recommencèrent leurs pérégrinations sentimentales à travers le bois et se reprirent de plus belle à donner du champ à leurs projets. Cependant, lorsqu'ils virent le jour pencher vers son déclin, ils pensèrent que le moment était venu d'aller prendre possession de leur domicile clandestin. Il eût été aussi peu convenable d'y entrer pour la première fois nuitamment qu'à l'aurore. Ils gagnèrent donc la porte Maillot et se firent conduire à leur destination dernière, au haut de la rue Pigale.

Ils y arrivèrent à sept heures du soir.

La maison, de bonne et calme apparence, était étrangement disposée. Elle formait renfoncement. On y pénétrait par une large grille de fer encadrée de chaque côté dans un mur peu élevé et bâti sur l'alignement de la rue. La cour et le bâtiment même, haut seulement de deux étages, se trouvaient ainsi à découvert, et, par suite, tous les appartemens exposés, plus ou moins, à la curiosité banale des passans. C'était un peu près de la maison du sage.—La propriétaire occupait le rez-de-chaussée. Une famille bourgeoise peuplait le premier. Enfin le second étage avait été distribué en trois petits logemens, s'ouvrant sur un long corridor commun et éclairé par trois hautes fenêtres donnant aussi sur la rue. La porte de chaque logement correspondait à une fenêtre. Le premier de ces logemens était habité par une dame âgée et sa fille. Jules Andrieux avait loué le second. Le troisième, situé au fond du corridor, attendait un locataire.

Jules avait fait meubler à la hâte ce petit domicile. Il ne s'y trouvait donc que l'indispensable; rien de ce superflu,—"chose si nécessaire!"—Deux pièces le composaient. La première semblait destinée à remplir tout à la fois l'office d'antichambre, de salle à manger et même de cuisine; car un fourneau à plusieurs feux et à cheminée y était établi. L'ameublement de cette pièce comprenait une table de noyer, quatre chaises et une poterie, en guise de batterie de cuisine, dont Jules avait chargé la portière de faire l'acquisition aussi intelligemment que possible en lui remettant trente francs comme base de la dépense totale.

La seconde pièce, le sanctuaire conjugal, ne recevait le jour que d'une seule fenêtre, s'ouvrant sur un vaste et pittoresque jardin, comme il en est encore quelques uns dans ce quartier retiré. Elle était plutôt encombrée que meublée par un lit, une commode, une toilette, un fauteuil, deux chaises et une petite table à ouvrage. Ce rigoureux mobilier ne permettait guères cependant qu'à trois personnes d'y prendre place, tant son espace était restreint. Pour circuler, se mouvoir et respirer, il fallait nécessairement laisser toujours ouverte la porte de communication entre les deux compartimens de cette sorte de cellule à double fin.

En pénétrant dans cette demeure, devenue la sienne, Virginie ne put se défendre d'un premier saisissement glacial. C'était plein; tout y était neuf et luisant; pourtant, au premier aspect, ce logis lui sembla nu et froid. En effet, il y manquait ces mille petits objets qui donnent la vie à un appartement; il manquait aussi aux meubles qui l'emplissaient cette consécration de l'usage journalier, cette maculature, cette usure, ces écornures, toutes ces traces accusées de service qui semblent les animer et qui parfois même donnent à leurs muettes révélations une éloquence certaine. Mais cette première impression de Virginie céda bientôt à une émotion plus vive.

Quand une jeune fille, de l'aveu et en présence de tous les siens, revêt le caractère de femme; quand, appuyée sur le bras de sa mère, elle franchit pour la première fois le seuil du domicile conjugal, il est pour cette jeune fille, pour cette femme, un moment d'émotion suprême qui reste ineffaçablement gravé dans sa mémoire. Combien devait être plus profonde et plus poignante l'émotion d'une pauvre enfant qui fuyait son toit familier pour venir furtivement, clandestinement, faire la même solennelle démarche sur la foi du plus éphémère des sentimens: l'amour, et dans la confiance de ce qu'il y a de plus problématique en ce monde: la sincérité d'un homme.

Après les épreuves de la veille, après la fatigue fiévreuse des spéculations d'une nuit d'insomnie, après la fatigue matérielle et morale d'une journée de marche et d'expansion, Virginie se trouva sans forces pour résister à cette émotion sans pareille. Sa raison s'ébranla, ses yeux s'obscurcirent, elle s'affaissa sur elle-même et allait choir sur le parquet, quand Jules, se précipitant vers elle, la reçut évanouie dans ses bras.

Aussi embarrassé et effrayé qu'ému par cet accident maladif, le jeune homme appela d'abord la portière à son aide. Mais l'évanouissement de Virginie résistant depuis une demi-heure aux battemens dans les mains, aux aspersions d'eau froide, au vinaigre de quatre voleurs, à tous les remèdes de bonne femme imaginés et appliqués par la gardienne du logis, Jules confia sa bien-aimée aux soins de cette camériste improvisée, pour courir dans le voisinage à la recherche d'un médecin.

A peine un quart-d'heure s'était-il écoulé qu'il revenait en compagnie d'un docteur. La portière avait profité de son absence pour déshabiller Virginie et la mettre au lit.

En se retirant à une heure avancée de la nuit, après avoir longtemps assisté la malade, après avoir prescrit et ordonné, le docteur, reconduit et interrogé par Jules, lui exposa le résultat de ses observations sur le *sujet*; ce qu'il fit en ces termes scientifiques, inintelligibles pour le commun des mortels, qui constituent une des rocamboles, et non pas la moindre, de l'art de guérir. Mais Jules, sérieusement inquiet, pressa le savant de questions; celui-ci, ayant d'ailleurs produit son effet doctoral, traduisit et résuma son opinion par ces mots clairs et poignans, que les jours de la jeune fille étaient en danger et sa raison en péril.

En effet, Virginie n'avait recouvré le sentiment de la vie que pour entrer en délire. Ses yeux, grandement et fixément ouverts, avaient perdu toute expression. Son beau visage, subitement décomposé, portait l'empreinte osseuse du masque de la mort. Elle ne répondait à aucune question, quoique ses lèvres, toujours en travail, formulassent incessamment des sons mais non point des mots, moins encore des pensées. Pourtant, par intervalles et d'un accent sympathique, elle prononçait nettement et fortement ces deux noms:—Jules!—Maman Bon Dieu!—Elle semblait appeler les deux seuls êtres qu'elle aimait.

Plein d'angoisses et de remords, le jeune homme se rendit dès la pointe du jour auprès d'une de nos célébrités médicales, qu'il ramena avec lui au chevet de la malade. Le prince de la science, selon l'expression consacrée, confirma purement et simplement les ordonnances et les prévisions désolantes de l'Esculape du quartier. Jules crut avoir à se reprocher un meurtre.

Il vécut huit jours,—huit siècles!—sous cette accablante impression. Durant ces huit jours et ces huit nuits, conjointement avec une garde malade émérite procurée par le docteur, il veilla et soigna sa compagne sans prendre aucun repos, comme eût pu faire le meilleur mari envers sa femme. De ce long temps il ne lui déroba, à deux reprises, que quelques minutes pour écrire à sa mère, afin de la tranquilliser sur son absence et la lui expliquer par un mensonge plausible. Jusque là, il n'avait jamais passé un jour sans embrasser sa mère. Cette première séparation faisait donc événement dans sa vie.

Enfin, le neuvième jour, il s'opéra une heureuse réaction chez la malade. Elle reconnut Jules et lui dit quelques mots qui attestaient en elle la conscience de sa situation. Puis, après avoir produit cette lueur décisive, ses yeux, redevenus intelligens, cédèrent à la fatigue et se fermèrent doucement sous les atteintes du sommeil. Le docteur la déclara sauvée, sous la réserve d'une longue convalescence.

Jules Andrieux pensa alors pouvoir mettre à profit le repos de sa compagne pour remplir ses devoirs de fils. Il avait, d'ailleurs, grand besoin de changer de vêtemens, de faire provision de linge et de rétablir ses finances. Cependant, il éprouvait quelque hésitation à se séparer de la malade, même pour quelques heures seulement. Son esprit était troublé par de vagues appréhensions. Sa mère ne s'opposerait-elle pas à son retour? Ne le ferait-elle pas suivre pour découvrir sa retraite? D'un autre côté, maman Bon-Dieu, croyant agir dans l'intérêt de Virginie, n'avait-elle point révélé le secret de son amour à la mère Sénéchal; et celle-ci, pour retrouver et ramener sa fille, n'avait-elle point eu recours à l'auxiliaire de la police? Il se voyait entouré d'espions. Et s'il était retenu, empêché ou arrêté, qu'allait devenir la pauvre malade dans son isolement et dans sa détresse?

Toutefois, le double et impérieux sentiment du devoir et de la nécessité l'emporta chez lui sur ces appréhensions plus ou moins fondées. Par mesure de précaution et à tout événement, il déposa sur la cheminée tout ce qui lui restait d'argent; il fit à la garde-malade mille recommandations minutieuses, et enfin il se décida à partir. *Le jour touchait à son déclin*, la ville était plongée dans la demi et mélancolique obscurité du crépuscule quand il descendit de cabriolet devant la boutique de son père.

Néanmoins, le retour du jeune homme au foyer paternel n'échappa point à l'œil d'un témoin intéressé, auquel Jules Andrieux n'avait fait aucune part dans ses prévisions et avec lequel pourtant il devait avoir à compter plus tard.

PAUL FERNEY.

(*A continuer.*)

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs à la vente de bottes, brodequins, et souliers pour dames et enfants, qui aura lieu aujourd'hui, par Sykes, Hyde & Co, à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, au second étage. La vente commencera à dix heures et demie.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 10 octobre 1850.

La demande de coton est toujours assez animée, les ventes de la journée s'élèvent à 1,800 balles à une légère hausse. Nous cotons middling à good-middling, 13¼ @ 13⅜. On dit même que dans quelques cas cette dernière qualité s'est vendue 14 cts.

Il ne s'est rien fait en sucre ni mélasse.

La farine est dans les mêmes conditions, 1,900 barils ont été vendus aujourd'hui, St Louis, $4 30 @ $4 37½. Le maïs est lourd.

Les provisions n'ont pas varié. Le mess porc vaut par petits lots $10 75 @ $11, et le prime $9 @ $9 25. Le lard fumé est en demande et en hausse. Un lot de plats côtés clear du Missouri a été vendu à 5 cts.

Le whiskey vaut 24½ @ 25 cts le gallon de rectifié.

Le change est le même.

Le fret n'a pas varié.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

☞ Pas de navires expédiés hier.

—ARRIVÉS.—

Navire Galena, Leavitt, de New York.
Goëlette Fairy, Williams, de la Havane.
Lois Pennell, de Pensacole.

—STEAMERS.—

Patrick Henry, Landry, de Baton Rouge.
Belle Creole, White, de Vicksburg.
Natchez, Pierce, de Memphis.
E D White, Brady, d'Atchafalaya.
Gen Taylor, Hyde, de Donaldsonville.
Fashion, Martin, de la Côte.

Au bas du fleuve et montant:
Navire Trenton, de New-York.

—MEMORANDA.—

New York, 2 octobre—Expédié navire Rockaway, Bosworth pour la Nlle-Orléans.
Boston, 1 octobre—Arrivé, navire Austerlitz, de la Nlle-Orléans—Expédié, navire Parthenon, pour la Nlle-Orléans.
Charleston, 4 octobre—Parti, barque Saranac, Yates, pour la Nlle Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Europa, pour New-York .... le 28 Septembre
[D'AMERIQUE.]
Europa, de New-York .... le 23 Octobre

☞ Le brick ELLIS, venant de Bordeaux, en déchargement dans la 1re Municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires. G. M. LUCAS,
8oct—6f 30, Bienville.

Avis aux Architectes et Entrepreneurs.
LE soussigné offre à vendre cent mille pieds de planches [illegible] ouvertes pour plancher à des prix au-dessous des cours demandés [illegible] ments de la ville. Les personnes qui désireront acheter sont invitées à visiter ces planches, au magasin de Sidle & Bless, nouveau bassin, ou à W. H. HULL, Enc Gravier et Bank Place, office du fond au premier.

Bureau du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Carrollton.
Nlle Orléans, 11 octobre 1850.
L'HOTEL CAROLLTON A LOUER.
Des propositions seront reçues pour prendre à bail cet établissement, bien connu [illegible] les propositions jusqu'à lundi 21 courant. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau. CHARLES BAQUIE, Secrétaire.
12 oct—10

Portefeuille trouvé.
IL a été trouvé, il y a huit ou dix jours, un portefeuille en maroquin jaune, contenant des valeurs. Le propriétaire peut le réclamer chez MR COLCLEAU, Tailleur, 60, rue Douane.
11 oct—3t

VICTOR,
No. 16, RUE SAINT-CHARLES,
Importeur de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines.
A L'HONNEUR de prévenir ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick, Magnolia et Beatrice, et qu'il attend par Charlemagne et Old England du Havre, par Mediator et E. Perkins, de New-York, une grande variété d'articles de fantaisie et d'objets de toilettes pour hommes, formant un assortiment d'automne et d'hiver, et se composant de
Cravattes haute nouveauté, cravattes satin brochée, do taffetas à la large, cravattes blanches pour soirées, do Birmingham, chaussettes coton blanc et écru, do rayées, do mérinos, do cachemire, do soie, foulards et mouchoirs de toutes sortes, mouchoirs batiste, do vignettes de toutes qualités, bretelles riches et ordinaires, chemises toile, do toile et coton, chemises de peau, coton, do laine, do soie, pantalons et caleçons coton, do tricot, do laine, do soie, gants soie, gants fil d'Ecosse.
300 douzaines gants vrai Jouvin
Cols de chemise toile, idem en coton, chaînes de montre, &c.
Il vient aussi de recevoir un complet assortiment de parapluies coton, do taffetas noir, verts, et ciels, de 30, 32, 34 et 36 pouces, cannes armées et non armées dans tous les prix, poignards, porte-monnaies, trousses de toilette pour hommes (articles des plus complets), nécessaires pour dames, boîtes à odeurs, caves à liqueur, bourses, jarretières, &c.
Ses porcelaines se composent de toutes les variétés, de bol en poudre, vide-poches, pots à pommade décorés, boîtes à savon, flacons, vases porte cure-dents et porte cigares. Il a en outre un joli choix de pendules, sujets bronze, qu'il se recommande à l'attention des acheteurs.
Il déballe en ce moment une douzaine de jolies voitures d'enfans.
Son stock de parfumerie est complètement renouvelé en articles d'importation directe, assure à ses clients l'usage d'une marchandise parfaitement fraîche et d'une qualité supérieure. Il se compose comme par le passé des produits des manufactures Montpelas, Mailly, Maugeret, Violet, Guerlain et Lubin, de Paris.
Tous ces articles choisis par son associé à qui un séjour continuel en France a permis d'acheter aux conditions les plus favorables, sont offerts à des prix excessivement réduits. V. se flatte que le public voudra bien venir s'en assurer par lui même.
Messieurs les coiffeurs trouveront toujours chez lui tant en cheveux qu'en fournitures de leur partie, un assortiment complet et à des prix aussi doux que possible.
En débarquement du navire Magnolia, cinq caisses chapeaux de soie superfine dans le dernier style offerts en vente en gros à des conditions libérales.
P. S.—Bon salon pour la coupe des cheveux est réservé par les meilleurs ouvriers. On y travaille le postiche dans toutes ses branches. 11 oct

J. FAIVRE,
Facteur de Pianos, breveté à Paris, pour le système en fer.
A l'honneur d'informer ses cliens et les amateurs de bons pianos en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick* et *Magnolia*, un bel assortiment de *Pianos Piccolos*, cordes *demi-obliques*, système en fer complet, dont l'usage est déjà si apprécié.
Il profite de cette circonstance pour rappeler au public qu'il a toujours en main des *Pianos Piccolo à queue*, &c de Pleyel et d'Erard, qu'il vendra à bas prix, pour s'en défaire.
Il donne en outre avis, que l'accroissement de sa clientèle augmentant chaque jour, il se trouve obligé de prendre un local plus vaste, et qu'à partir du *1er novembre prochain*, il transportera son magasin au *numéro 56, rue Royale*, entre Bienville et Douane. 11oct

CIGARES—33 milliers cigares de la Havane, des marques Reingio, Cabargas et Delicias, en débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 11oct No 3, rue Front.

CHANGE sur la Havane à vue, à vendre par LABORDE & XIQUES, 11oct No 3, rue Front.

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses sucre blanc, en déchargement de la goëlette Fairy, à vendre par TROISGROS & Co, 11oct 96, Vieille Levée.

CAFE—371 sacs café de la Havane, prime vert, en déchargement de goëlette Fairy, à vendre par TROISGROS & Co, 11oct 96, Vieille Levée.

CONFITURES—25 caisses et 10 barils confitures de la Havane, en déchargement de la goëlette Fairy, à vendre par TROISGROS & Co. 11oct 96 Vieille Levée.

CIGARES—40,000 régalias, en déchargement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 11oct 96, Vieille Levée.

SUCRE—375 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 11oct 96, Vieille Levée.

TABAC DE CUBE—100 balles en déchargement de la goëlette Fairy, de la Havane, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 11 oct 34, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE.—278 caisses sucre brun, jaune et blanc, en débarquement de la barque Josephine, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 11 oct 34, Vieille Levée.

EAU-DE-FLEUR D'ORANGER—200 caisses en débarquement du navire Orozimbo, de Marseille, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 11 oct 34, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—400 caisses sucre brun, jaune et blanc, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 11 oct 34, Vieille Levée.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance de vendredi, 4 octobre 1850.
RÉSOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public qu'il adjugera au rabais la construction de deux nouveaux ponts sur le canal Carondelet, aux intersections des rues Marais et Claiborne, conformément aux plans et devis déposés au bureau du Voyer.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 9 octobre 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. H. BIER, Commis.
11 oct

Mairie de la Nlle-Orléans, le 9 octobre 1850.
AVIS est par le présent donné que conformément à la résolution qui précède, j'adjugerai au moins offrant, à mon bureau, le 26 courant, à midi précis, le contrat pour la construction de deux nouveaux ponts sur le canal Carondelet ou intersection des rues Marais et Claiborne, les travaux devant être faits conformément aux plans et déposés au bureau du Voyer.
11 oct A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance extraordinaire de vendredi, 4 sept. 1850.
RÉSOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public, pendant un mois, qu'il adjugera au rabais le contrat pour paver la rue des Marais, de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade, et la rue Dumaine, de la rue St-Charles à la Grande Rue (Broad Street) conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer. Les dites rues seront pavées avec les pierres rondes qui seront enlevées des rues Levée, Chartres, Conti et Royale.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 9 octobre 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Le 9 octobre 1850.
CONFORMÉMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le 4 novembre 1850, à mon bureau, à midi précis, j'adjugerai au moins offrant, le contrat pour le pavage de la rue des Marais, à partir de la rue du Canal jusqu'à l'Esplanade—et le pavage de la rue Dumaine à partir de la rue St Claude jusqu'à la Grande-Rue, Broad Street) le tout comme ci-dessus expliqué.
11oct A. D. CROSSMAN, Maire

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1
Séance extraordinaire de vendredi 4 octobre 1850.
RÉSOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public qu'il adjugera au rabais le contrat pour le nivellement de la rue d'Orléans de la rue St Claude à la rue Claiborne, conformément au plan et devis déposés au bureau du recorder.
(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 9 octobre 1850
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 9 octobre 1850.
CONFORMÉMENT à la résolution qui précède, j'adjugerai au moins offrant à mon bureau, le 21 courant à midi, le contrat pour le nivellement de la rue d'Orléans, de la rue St Claude à la rue Claiborne, le travail devant être fait conformément au plan et devis déposés au bureau du voyer.
11 oct A. D. CROSSMAN, Maire.

Par le vapeur Ohio—Marchandises à la dernière mode récemment reçues par
C. M. SIMPSON. 50 RUE CANAL.
CET établissement a été agrandi afin de recevoir un grand assortiment de marchandises supérieures à aucune en cette ville en variété et qualités, qui seront choisies par le propriétaire lui-même, elles seront de la dernière importation, et du style le plus recherché.
Les prix pourront satisfaire les acheteurs les plus expérimentés.
Le premier arrivage de ses modes sont Visites, Manteaux à la dernière mode en soie unie, moirée, Caméléon, et satin turc, velours, noire et [illegible], drap de Castor pour dito [illegible] Mérinos anglais et Parisiens, alpaca et Orléans.
Un grand assortiment de fournitures, telles que galons en soie [illegible] français, de Florentine et boutons en soie et un assortiment complet de franges. 11 oct

VIENT d'être ouvert et pour vendre par pièce [illegible] de Boston—Un grand assortiment de cotons de toute largeur et des meilleures manufactures du Nord, chez C. M. SIMPSON,
11oct 50, rue du Canal.

CIGARRES—170,000 cigares des marques Flor de la Havana et [illegible], en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par B. VALLS,
11oct 37, rue de la Commune.

PEAUX DE VEAU—1 caisse contenant 20 douzaines peaux de veau, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
11oct 35, Natchez.

WHISKEY D'ECOSSE—2 pipes dans les magasins de la Douane, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
11oct 35, Natchez.

A VENDRE en débarquement du navire Eco, de Bordeaux:
50 caisses Hering, Tête de Maure,
37 barils vin rouge Barsac,
16 barils vinaigre,
Par DUBUCH FRERES,
11 oct 16 St Louis, entre Royale et Bourbon.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS et CHAPEAUX—2,795 caisses en déchargement du navire Manchester, Mary Power et Cordelia, comprenant un assortiment de [illegible] marchandises ci-dessus.
Aussi—100 caisses bottes californiennes, à vendre à bas prix par FROST & Co,
11oct 10, rue des Magasins.

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.
L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation et flatteuse du patronage dont il est honoré [illegible] il vient de recevoir un assortiment de [illegible] nouveautés, confectionnés pour dames, qui éclipsent tout ce qui a été importé jusqu'à ce jour à la Nouvelle Orléans. Non seulement les manteaux en cachemire, en velours et en soie [illegible], mais il y a aussi une quantité considérable des produits les plus gracieux en manteaux, mantelets, surtouts dans toutes les étoffes [illegible] composés de glace, damas, gros de tour, moire, satin de Chine velours, gaze, hermine, petit gris, Cygne et &c.—Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornemens [illegible] ont été réunis, dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse [illegible] grand assortiment de robes pour soirées [illegible], crêpes de chine blanche et noire, gros d'Orléans, damas royal, Pompadours, soies brodées et brochées, à ramages, [illegible] de toutes couleurs, satins, Chine imprimées nouveaux dessins, toile Chine, [illegible] pour robes, écharpes en pièces et en châles, écharpes en dentelle, tulles, mousselines, grand choix de cols et pèlerines [illegible], Valenciennes, ganteries diverses, rubans, ceintures, peignes d'écaille, bracelets, [illegible] et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans vignette en couleur, parapluies, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpe et liste, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velours pour robes, et en général, tout ce qui compose la toilette des dames.
[illegible] R. D. FANIS.
10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

A VENDRE
UNE PHARMACIE bien achalandée. S'adresser à P. A. Bertrand, encoignure Bienville et Royale. 10oct

UN jeune homme intelligent et qui puisse fournir de bons renseignemens, trouvera de l'emploi en s'adressant rue des Remparts, No 51.
10 oct—10, 17, 14

EN débarquement du brick Ellis de Bordeaux, 200 barriques vin rouge Montferrand, à vendre par F. ROUMIEU,
10 oct 99, rue St Louis.

30 balles couvertures françaises de 3 points, en débarquement du navire Orozimbo, de Marseille, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
10oct—15 99, rue de la Douane.

VINS de Bourgogne—10 caisses Romanie, 10 caisses Nuits, 10 caisses Chambertin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—15 99, rue de la Douane

SARDINES de la pêche du printemps [illegible] boîtes sardines à l'huile, 4000 demi-boîtes sardines à l'huile, 1075 tiers-boîtes do do. En débarquement du navire Beatrice, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
10oct—15t 99, rue de la Douane

PETITS POIS nouveaux—1000 demi-boîtes, 210 boîtes do. En débarquement du navire Beatrice, du Havre, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10oct—15t 99, rue de la Douane

VINS DE BORDEAUX—100 barriques Montferrand et St-Julien, 20 barriques St Estèphe et Château Laurenzane, 300 caisses vin très supérieur, 200 do vin de table, 100 barils vin blanc Sauterne et Barsac, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez

FER ANGLAIS—50 tonneaux fer de dimensions assorties, à vendre à bas prix, à la convenance des forgerons et autres, par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35 rue Natchez

FERBLANC—100 caisses devant arriver, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez

CONSERVES ALIMENTAIRES—Un envoi de sardines, en quarts et demi boîtes, pâtés truffes, cèpe, petits pois, attendus journellement, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35 rue Natchez

VIN PORTO—300 quartauts importés par la barque Wm Henry, de Cadix, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35 rue Natchez

VIN DE CHAMPAGNE—500 paniers marque du Marquis de Lorme, cordon bleu, cordon vert, et marque Moet et Chandon, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co.,
10 oct 35, rue Natchez.

PAILLASSONS, &c.—30 ballots nattes-pieds No 1, 8 rouleaux paillassons, à vendre à bas prix pour clore. DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez

GENIEVRE HOLLANDE—30 pipes marque Hongroise, en douane, à vendre à bas prix par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez.

BOUCHONS—100 balles de dimensions assorties, et 10 balles bouchons à damejeannes, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez

VIN DE XERES—30 quartauts vin Xérès, article très supérieur, 30 quartauts Xérès commun, 300 octaves idem, à vendre à bas prix par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez.

VIN MADERE—900 barriques en douane, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
10 oct 35, rue Natchez.

SERRURES françaises numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
27 sept 98, rue St-Louis.

HABILLEMENS D'ENFANS.
36, rue de Chartres.
Lagay et Lecanu,
Reçus par le MAGNOLIA et le BEATRICE, du Havre.
A VENDRE à des prix fort modérés l'assortiment le plus varié qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans, d'habillemens d'enfans de tout âge.—Haute nouveauté—Consistant en:
Vestes algériennes, cracoviennes velours bouchete;
Do do drap uni et chamarré,
Do cracoviennes, bretonnes, basquettes avec gilets,
Do basquines, haute nouveauté, cols à revers,
Do mousquetaires velours moucheté à schall,
Do do drap chamarré, cols droits, etc.,
Blouses pour enfans de 2 à 5 ans, en satin de Chine, basquines, drap chamarré, mérinos uni, orientales et écossaises, etc., etc.
Manteaux drap avec pèlerines,
Do Monte Christo, haute nouveauté, en drap uni et chamarré—satin,
Cauchuanne drap doublé laine ouaté—nouveau,
Paletots et pardessus, nouveau genre,
Pantalons satin laine fantaisie, haute nouveauté,
Gilets soie, satin, mérinos, draps, etc.,
Chemises petits plis extra—cols, cravates,
Gants, chaussettes, foulards, bretelles, caleçons,
Chemises de peau, etc., etc.
Par le steamer OHIO, de New-York:
Boy's Round Jackets, nouvelle mode,
Blanket coats pour collège,
Pantalons et gilets, bon marché,
Redingotes et Cerro-Gordos,
Office coats et bretonnes,
Manteaux et paletots,
Pardessus et sacs drap couleur,
Coatees et tweed sacs, etc.
LAGAY & LECANU,
9oct 36, rue de Chartres, près Douane.

AUGUSTE BRUSLE annonce au public et à ses amis qu'il a transporté son magasin de la rue de Chartres au numéro 38, rue de la Douane, où il offre les articles suivants, à des prix très modérés.
Livres blancs de toute dimension, pleins et demi-reliure.
Papiers de toutes qualités, français, anglais et de toute grandeur.

Papiers buvard, rouge et blanc,	Cartes à jouer, américaines, françaises et allemandes,
Papier à enveloppe de toutes couleurs,	Encriers de toutes espèces et formes, porcelaine, verre taillé et étain,
Papier à dessiner et à imprimer,	Encre noire et bleue,
Enveloppes de lettres de toute grandeur,	Barre de Chine,
Papeterie complète pour dames,	Encre rouge et carmin superfin,
Coutellerie anglaise, 1re qualité,	Encre à copier,
Crayons de Faber, assortis,	Boîtes de mathématiques,
Crayons linéaires do	Jeux d'échecks et échiquiers en cuir,
Crayons ordinaires,	Couleurs assorties pour plans,
Grand assortiment varié de presses à papier, en bronze, marbre et albâtre,	Sable noir et bleu,
Ardoises en porcelaine,	Copie de lettres pour presses,
Ardoises ordinaires de toute grandeur,	Copie de lettres pour voyage,
Pains à cacheter de toutes couleurs,	Sabliers de toute grandeur,
Cire à cacheter do do	Encrier portatif pour voyage,
Cartes blanches et dorées	Couteaux d'ivoire,
Cartes pour soirées,	Toutes espèces de fournitures de bureau
Cartes de visites,	
Cartes d'adresse, toute grandeur,	

Presses à copier de toute grandeur, du pour sceau, blanc de Douane, checks de Banque, billets à payer, traites, connaissements, bons de Banque.
Manufacture et reliure de toutes espèces de livres blancs.
Impressions de tous genres à bas prix.
Nlle Orléans, 2 octobre 1850.
3oct—12f AUG. BRUSLE.

Pour la Toussaint.
COURONNES ET BOUQUETS d'immortelles, FLEURS ET GUIRLANDES de roses blanches à feuilles d'argent et autres, en débarquement du navire BEATRICE, du HAVRE, et à vendre au THREAD & NEEDLE STORE,
5 oct—1m 53, rue de Chartres.

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
95, rue de la Douane.
DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète. La plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.	
Au-dessus de dix ans	$25 par mois
Au-dessous de dix ans	20
Demi pensionnaires	15
Externes.	
Au-dessus de dix ans	$10 par mois
Au-dessous de dix ans	8
Au-dessous de huit ans	6
Piano	6
Harpe	12
Dessin	8
Danse	6
Chant	10

☞ On parle constamment, dans cette institution les langues anglaise et française.
Les classes ont lieu toute l'année. 9oct

GRAINES! GRAINES!
Garanties de la Récolte de 1850.
REÇU par le vapeur Ohio et le navire Nathaniel Thompson, soit Laitues, Panais, Epinards, Choux, Betteraves, Moutarde, Carottes, Cerfeuil, Persil, Radis, Salsifi, Haricots, Navets, &c.
De graines [illegible] toutes récoltées par S. Maupay, à Philadelphie. Les jardiniers sont traités à des prix modérés. D. MAUPAY.
9 oct 95 rue du Camp.

A LOUER—Le magasin en briques à 4 étages, situé au coin des rues Poucher et La Fayette. On peut en prendre possession immédiatement.
AUSSI—Le magasin en briques à 4 étages, No 109, rue des Magasins. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à J. W. STANTON & Co.,
9oct 114, rue des Magasins.

SUCRE EN MORCEAUX—40 barils sucre en morceaux, qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN,
10oct—3t No 30, Vieille Levée.

CAFE DE JAVA—30 sacs café de Java, première qualité, à vendre par BERNARD TURPIN,
10oct—3t No 30, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE d'Alexandre Seignette—40 demi pipes, 50 quarts du 4me preuve eau-de-vie de A. Seignette, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9 oct 36, rue de Chartres, au premier.

VINS DE CHOIX—Les soussignés reçoivent des vins de choix, tels que
Vin de Porto, de Sandeman, 4 quartauts, vin de Madère, vieux, London particular, de Blackburn, 6 quartauts et 4 octaves, Xérès pâle de Pernartin, 2 quartauts et 4 octaves.
Ces vins sont garantis et de la meilleure qualité. LOISON & SILVESTRE,
9oct 36, Chartres, au Premier.

EAU DE VIE DE LA ROCHELLE—25 demi pipes, 25 quarts eau de vie de la Rochelle et Cognac, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9oct 36, Chartres, au Premier.

COUVERTS GALVANISÉS—Les soussignés ont toujours en magasin un assortiment de couverts galvanisés, petites cuillers, &c, de la fabrique de C. Christofle & Co, à Paris. LOISON & SILVESTRE,
9oct 36, Chartres, au Premier.

PAPIER—5 caisses papier écolier et à lettres, à vendre par BERNARD TURPIN,
9oct—3t No 30, Vieille Levée.

Mèches à Lampes et Ficelle.
50 BALLES mèches à Lampes, 2 caisses ficelle Patent, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN,
9oct—3t 30, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS.—288 caisses en déchargement des navires Manchester, Cordelia et Josephus, à vendre par G. W. DUNBAR,
7 oct 5, rue des Magasins.

Demande de nègres de champ.
LE soussigné ayant besoin d'une quinzaine de bons nègres pour faire la roulaison sur une habitation dans la paroisse Iberville, sur le fleuve, prie la personne qui pourrait les lui procurer de se présenter immédiatement à son bureau, No 8, rue St-Louis, entre Chartres et Levée.
8oct—6 R. BRUGIER.

Dissolution de Société.
LA SOCIETE existant sous la raison de commerce ANTOINE CAVELIER & CO, demeure dissoute du consentement unanime des parties intéressées.
M. Gustave Porée demeure seul chargé de l'administration et liquidation des intérêts pendants de la dite société, et il prie les personnes à qui elle pourrait devoir de leur présenter leurs réclamations dans le plus bref délai au No 10, rue Bienville, de midi à 2 heures.
Nlle-Orléans, 4 octobre 1850.
ANTOINE CAVELIER,
LEON GIRARD,
GUSTAVE POREE.
3 oct—10f

TENEUR DE LIVRES—Un bon teneur de livres, parlant et écrivant le français et l'anglais, et pouvant donner d'excellentes recommandations pourra trouver un emploi, en s'adressant par écrit, boîte V. No. 34, à la poste. 5oct

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la goëlette SUSAN-EMMA, sont priées de les présenter à C. H. NOBLE,
4 oct—30f No 9, Nouveau Bassin

A VENDRE—En débarquement de l'Orozimbo, de Marseille:
50 barriques vin rouge;
25 barriques vin exprès pour famille;
900 caisses absinthe Hauvajeol, Brunetan & Co.;
100 caisses vin muscat qualité supérieure;
200 caisses salaisons assorties, olives, capres, anchois;
1000 cruchons en grès et curaçao;
100 flacons à maraschino;
50 caisses eau de fleurs d'oranger.
ANT. GIRAUD,
7 oct—6 46, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement du brick Ellis, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné, 86 barriques vin rouge, 60 caisses fruits à l'eau de vie. G. M. LUCAS,
8oct 30, Bienville

A VENDRE—En débarquement du brick goëlette Ellis, venant de Bordeaux—24 barriques vin St Julien; 40 do do do; 16 do do blanc Haut Sauterne; 100 barils vin do do do. N. DUDOUYT,
8oct 13, Toulouse.

A VENDRE—En débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille:
100 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle;
10 octagones do do;
50 caisses Kirschwasser, Sauvajeol, Brunetan & Co. N. DUDOUYT,
7 oct—6 13, rue Toulouse

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—4,000 demi et quart boîtes sardines à l'huile de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guilloux, en débarquement du navire Beatrice, venant du Havre, et à vendre par AUGUSTE MOLIER,
8 oct—6 No 98, rue St. Louis

VIN DE MARSEILLE et huile.—100 barriques vin rouge, marque de Bergame; 50 paniers de 12 bouteilles, huile de la marque de J. Plagniol; paniers de 24 demi bouteilles, do do do. En débarquement du navire Orozimbo et à vendre par G. M. LUCAS,
7oct—6m 30, Bienville.

ENCRE NOIRE, 1re qualité—Par bouteille, 25 cts; par douzaine, $2 25; par gallon, 60 cts, par gallon de 3 à 5, 40 cts.
6sept No 106, rue Royale

ESSAYEZ DES TEINTURES AU NOUVEL ETABLISSEMENT DE
PERINAUD,
RUE ROYALE, 73, PRÈS BIENVILLE.
ET vous serez convaincu que c'est le seul qui puisse remettre les soieries à neuf avec les nouvelles machines qu'il a fait faire lui-même à Paris.
Les Crêpes de Chine sont rendus aussi beaux qu'étant neufs, soit en blanc ou en couleurs fines, toutes nuances, do les habillemens d'hommes nettoyés et reparés, des tapis, les rideaux, do les cachemires, les blondes, et les plumes en toutes couleurs. ☞ Comme son établissement est le seul qui possède les machines à moirer, damasser et lustrer toutes les étoffes, il prie les personnes qui voudraient le visiter de ne pas confondre sa maison avec celle qui se trouve située très près de la sienne, son travail ne pouvant être mis en comparaison.
2oct—3m Rue Royale, 73, près Bienville.

Essayez des teintures de l'ancien établissement de
J. HERICY,
ATELIERS: Rue Condé 94 et 96.
MAGASINS: Rue Royale, 71 et rue du Camp 140.
ET VOUS SEREZ CONVAINCUS que, aussi bien qu'aucun de ses confrères qu'il peut remettre à neuf les soieries à l'aide des machines qu'il a importées de Paris.
Les crêpes de Chine, soit en blanc soit en couleurs dans de toutes nuances, les habillemens d'hommes, les tapis, les rideaux, les cachemires, les blondes, les plumes de toutes couleurs, en passant par ses ateliers, reprennent leur lustre primitif.
Quoique son établissement ne soit pas le seul qui possède les machines à moirer à damasser et à lustrer toute espèce d'étoffes, J. Hericy prie les personnes qui voudraient les visiter de ne pas confondre sa maison avec celle qui se trouve immédiatement près de la sienne, son travail pouvant soutenir la comparaison avec celui de quelque ce soit. 2oct—3m

GRAINES FRAICHES.
LE soussigné reçoit par le steamer Ohio, de New-York, un assortiment général de graines garanties de la récolte de 1850, soit:
Oignons rouges et blancs, laitue royale, épinards à feuille ronde, poireaux de Londres, choux fleurs monstre, chicorée crispée, salsifi, bon seigle, 50 do millet.
COMSTOCK & CO, 11 Commune,
8 oct—3t coin Tchoupitoulas.

J. MENARD,
181, RUE VIEILLE LEVÉE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.
Graines Fraîches—Récolte de 1850.
REÇU par les navires Magnolia, du Havre, et Devonshire, de New York:
Choux Doublead ou gros Cabus, Cabus Bixne, Bonneuil, Vaugirard, Gros York, pomme plate de Hollande, St Denis, Gros Milan, Milan des vertus, Milan hâtif, Choux fleur, Choux navet, dito Rutabaga blanc et jaune, Navet gros plat blanc, Bisne hâtif, Boule de neige et Cole rose, Betteraves ou gros rouges et Courte hâtif, Belle blanches, Carottes longues rouges, demi longue et courte hâtif, Laitue blanche pommée, dito Brune paresseuse, Ronde de Hollande et d'hiver. Céleri plein blanc, Persil, Cerfeuil, Cresson larges feuilles, dito Fontaine, dito Alenois, Roquette, Doucette ou Mâcare, Poireau demi long, Salsifis, Epinard larges feuilles, Oseille larges feuilles, Raves rouge, Radis demi longs et rond.
Oignons et Griffes de Fleurs.
Jacinthes doubles variées, Tulipes doubles et simples variées, Narcisses doubles, Jonquilles doubles, Crocus, Glyceuls, Pivoines, Renoncules, Renoncules Rouge et Rouge.
On trouvera également à son jardin un bel assortiment de plantes et arbustes en pots. Le tout de premier choix et à des prix très modérés.
4oct ☞

GRAINES FRAICHES.
Un grand assortiment, entièrement frais, de graines d'excellente qualité pour le jardin potager, les champs et le parterre, en débarquement et à vendre chez
F. D GAY, Horticultural grainier,
Rue Crossman, nouvel établissement sur la Levée.
On sollicite particulièrement les ordres des marchands commissionnaires.
☞ Les planteurs et jardiniers maraîchers trouveront leur avantage à essayer les graines de cette importation. 10oct—6t

HAUTE NOUVEAUTE.
Manteaux, Mantelets, Pardessus, etc.
LES soussignés viennent d'ouvrir un choix tout à fait remarquable de confection de bon goût, dans la variété surpasse tout ce qui a été importé jusqu'à présent, savoir: Manteaux velours de soie, brodé, [illegible], Do mousquetaire, [illegible], Drap riche noire brodé arabesque, [illegible] Paletots Venitiens, Do Couleur, brodés [illegible], Mohaires revers brodés, [illegible] Cachemire [illegible], Gros d'Afrique, Satin, Taffetas, [illegible] et de crêpe, élégante [illegible] Armure genre à Cafés, Pompadour, Prophète, Roche, etc.
F. & E. REILLY & Co,
7 oct Encoignure Royale et Canal.

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.
P. LEVÊQUE, 76 rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à des prix [illegible] chapeaux [illegible] de mode de Paris, [illegible] et caleçons coton, [illegible] ceintures de soie, [illegible] boutons [illegible] billards, articles de pêche [illegible] de toute dimension, [illegible] pour la pêche et toute [illegible] autres articles à des prix [illegible] permet pas d'énumérer.
Avis aux pêcheurs de profession.
Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de filets [illegible] avec les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 9oct—3

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieur à tout ce qui a été présenté sur la place.
P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'Eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi-litres quart et bouteilles. Bonne qualité à 2me degré [illegible] $1 50 le gallon. Surfine qualité [illegible] $2 le gallon.
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fev

F. FRYER,
Rue Royale, Encoignure Bienville.
EN VENTE.
Par les navires Orlando et Brunswick, du Havre:
Chapeaux de paille,
Chapeaux d'étoffe, Rubans divers,
Mantelets, pardessus,
Nouveautés, lingerie,
Gants de peau. 24sept

DREZ, Chapelier,
57, Exchange Alley, près la Douane,
CHAPEAUX DE TOUS GENRES ET SUR ORDRE.
M. DREZ a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle, que son seul magasin est toujours à Exchange-Alley, 57, près de la Douane, et n'a aucune succursale. 26sept—1m

Rue de Chartres, No. 86, entre Conti et Bienville.
DUHAMEL, opticien fabricant, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de vendre toutes sortes de lunettes en or, argent, acier, écaille, maillechort, &c. Il garantit aux personnes qui ont la vue affectée de leur fournir des verres dont l'emploi les soulagera et les fera certainement mieux voir. Il a aussi des lunettes pour conserver les yeux des enfans qui louchent. Tient toute espèce d'instruments d'optique, de physique, d'arpentage, etc., longuette de théâtre, microscopes, longues-vues de poche, et de marine, baromètres, thermomètres, manomètres pour les machines à vapeur, pèse-liqueurs en verre et en argent, graphomètres, boussoles, compas, boîtes de mathématiques, &c. &c., lanternes magiques, fantasmagories, polioramas, etc. Fait les réparations et pose des verres neufs dans les vieilles lunettes.
Vend des lunettes par douzaines aux marchands de la campagne.
NOTA—M. Duhamel invite les personnes qui ont des maladies d'yeux à venir le consulter. 1oct—3m

A VENDRE en débarquement de l'Ellis:
12 quarts Cognac,
12 caisses vin rouge, par
L. MAJESTE & J. CLAUZURE,
8 oct—☞ 86 Vieille Levée, entre St Louis et Conti

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,
A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Spaulding—
Cent cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.
On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 2 fev

Dr. P. BLANCHARD
Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

EN débarquement du navire Magnolia, venant du Havre,
30 caisses absinthe, Ed. Pernod, étiquettes à la croix fédérale.
10 do kirsh do do do do do
35 do absinthe C. F. Berger, do do
15 do eau de vie de Gentiane, véritable suisse.
A vendre par J. N. CURIEN,
1oct Rue Dumaine No 31.

A VENDRE,
Une belle tannerie située à Plaquemines, paroisse Iberville.
CET établissement avantageusement situé entre les limites de la corporation et à trois arpents du Bayou Plaquemine, à peu près sept du fleuve, sur la rue la plus fréquentée de l'endroit, est très vaste et très commode, il est muni d'un excellent moulin à écorce qui, avec un seul cheval peut en moudre une corde par jour. Tout y est prêt pour commencer à travailler, il y a environ vingt cordes d'excellentes écorces, outils de tannerie et corroyerie, table, chevalet, etc. etc. Il ne manque rien à l'établissement qui n'ait été vendu que pour cause de dissolution de société. Une jolie maison toute neuve divisée en cinq pièces, ayant galerie devant et derrière, ainsi qu'une bonne cuisine appartiennent à l'établissement, avec un terrain de 192 pieds de profondeur et 270 pieds de face à la rue.
Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition sont priées de venir visiter la dite propriété avant le 25 octobre, ou elle sera vendue à l'enchère publique sur les lieux, si elle n'est vendue à l'amiable avant cette époque.
Les conditions sont—Trois payements, le premier en tout janvier 1851, le deuxième en tout janvier 1852 et le troisième en tout janvier 1853. L'acquéreur fournira ses billets endossés à satisfaction et portant intérêt de huit pour cent depuis la vente, et hypothèque jusqu'à parfait payement.
ANT. ST DIZIER,
1 oct J. Bte. GLESENER.

A VENDRE par le soussigné:
10 quarts et 10 huitièmes pipes cognac,
30 meules fromage Gruyère,
80 barriques vin pour famille,
30 barils vin blanc,
300 livres champignons secs,
15 caisses fruits à l'eau de vie,
200 " liqueurs d'importation directe,
15 " prunes 1er choix
Un grand assortiment de groceries pour famille. JEAN FIRM,
12 juin Encoig. Royale et St-Pierre

Banque des Citoyens.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1850.
DES propositions seront reçues à cette banque jusqu'à mardi 15 courant pour [illegible] bail [illegible] année de la barre et la Rotonde de l'Hôtel St Louis le dit bail commencera le 1er novembre.
Aussi pour le bail de la salle St Louis.
E. ROUSSEAU, Caissier.
2 oct—3pi—jusq 14

A LOUER—Une belle maison à [illegible] quatre chambres, deux cabinets, [illegible] grande cour et une cuisine, rue St [illegible] entre Franklin et Treme. S'adresser à EUG ROCHEREAU & CO.
10 oct 121 rue St Louis.

A LOUER—Une maison en briques à [illegible] étages, avec une cuisine, aussi à [illegible] hydrant, remise et écurie, située rue Marigny entre les rues de la Victoire et Levée. Cette maison, spacieuse et bien distribuée, conviendrait à une pension bourgeoise. [illegible] On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser à B. P. DE LAGARET
42 rue Bourgogne.

AUSSI—Une maison en briques à deux étages, avec dépendances en briques, cour, citerne hydrant et arrière cour, située rue de la Victoire, entre les rues Marigny et des Champs Elysées. Conditions libérales. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser à B. P. DE LAGARET
7 oct 6 42 rue Bourgogne

A LOUER—Possession sera donnée le 1er novembre, la maison en briques à [illegible] étages, No 167, rue St Claude, entre les rues St Pierre et Orléans. S'adresser à W. F. VREDENBURGH,
7 oct 6 29, rue de la Vieille Levée.

MAGASIN A LOUER—Le bon et spacieux magasin en briques et à deux étages [illegible] Building No 10. S'adresser à F. PURGA[illegible]
4oct

A LOUER—Le 1er novembre prochain, la BELLE ET GRANDE MAISON à étage avec porte cochère, grande cour, &c. rue [illegible], No 151.
4oct

A LOUER—Deux belles maisons hautes en briques ayant toutes les convenances pour familles, portant les Nos 127 et 129, rue [illegible] Hopital. Possession sera donnée le 1er octobre prochain. Pour les conditions s'adresser à Laborde et Xiques, No 3, rue Front, entre Canal et Crossman.
4oct ☞

A LOUER—Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain—Deux maisons de résidences particulières à trois étages, [illegible] rue de l'Esplanade, entre Royale et [illegible], troisième municipalité.
Aussi—Le magasin No 43, rue des Magasins, le second à partir de l'encoignure de la rue [illegible] il est actuellement occupé par M. [illegible]
EDWARD BARN[illegible]
4oct ☞ 21, rue Conti

A LOUER—Deux maisons de résidences particulières, à étages, situées rue des Marais, entre Douane et Canal. Chaque maison a cinq chambres, des galeries, cabinets, [illegible] et arrière-cours, citernes et hydrants. S'adresser à [illegible] & Frères, No 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.
4 oct—6

A LOUER—Un des trois magasins situé vis-à-vis le Théâtre des Variétés de Paris. Il [illegible] vacant en ce moment et prêt [illegible]. Le magasin est convenable pour tout [illegible] ou un salon d'huîtres. Il sera prêt vers le 15 octobre prochain.
Les personnes qui désirent louer le dit magasin sont invitées à se présenter de suite, afin de faire les altérations qui seront convenables avant que les réparations soient terminées. Le prix du loyer sera raisonnable pour un bon locataire. S'adresser à EDWARD SHIFF,
30 sept ☞ 76, rue Canal

A LOUER—La maison à trois étages située rue Royale, entre Conti et Bienville, maintenant occupée par M. G. Goch. S'adresser encoignure Ste-Anne et Bourbon.
1oct—1m

Maison et Magasin à Louer
Rue Chartres, No 91.
POSSESSION en sera donnée le 1er octobre. Pour les conditions, s'adresser rue Conti, No 161.
19sept ☞

A LOUER,
LES DEUX BELLES RANGÉES DE MAISONS en briques et à deux étages appartenant à Madame de Pontalba, faisant face à la Place d'Armes. La rangée face à la rue St Pierre sera louée à partir du 1er OCTOBRE PROCHAIN, et celle de la rue Ste Anne, à partir du 1er NOVEMBRE.
On ne louera pour cafés que les maisons face à la Levée.
S'adresser de 8 à 10 heures A. M., à J. P. BENJAMIN,
17 août—2 m [illegible] rue Canal
P. S. En cas d'absence de M. Benjamin, s'adresser à MM. L. Jeannet & Co, rue St-Louis.

A LOUER—Une maison en briques [illegible] située à l'encoignure des rues Poydras et [illegible]. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à A. LAMBERT,
25sept No 52, rue des Magasins.

A vendre en bloc ou par lots.
UNE belle résidence située à Mandeville, paroisse St-Tammany, généralement connue sous le nom de propriété Noël. Pour le prix et les conditions s'adresser à M. G. Muller, ou à [illegible], ou pour les renseignements chez A. Ducatel, notaire public.

A LOUER—Une maison à deux étages, avec cuisine, écurie, cour, hydrant, et citerne, très confortable pour une famille. S'adresser au café face au vieux Bassin, au coin des rues Toulouse et Trème.

A LOUER—Le magasin double en briques situé sur la nouvelle Levée, [illegible] deux issues, l'un sur la rue de la Douane et l'autre rue Crossman. S'adresser à P. J. FAVY, LOBIT & CO.
21 sept ☞

Changement de domicile.
KUSTNER, facteur d'orgues et pianos, prévient respectueusement le public qu'il a transporté son magasin au No 166, rue Canal, près de la rue St-Charles.

Chassaniol et Boulenger,
Encoignure Chartres et Conti,
PREVIENNENT les marchands de la ville et de la campagne qu'ils ont reçu par le navire Brunswick, du Havre, un grand assortiment d'articles de fantaisie, de parfumerie, mercerie, quincaillerie, &c. &c. &c.
Aussi un beau choix de peignes à nœuds et à retapper, en écaille fondue, buffle et imitation.
Rubans soie genres, chaînes de gilet, clefs de montres en acier, [illegible], cartes à jouer, papier à lettre et commercial, etc.
N. B. [illegible] New-York et d'Allemagne.
15sept Nlle-Orléans, le 12 septembre 1850

GRAND BON MARCHE.
VENTE AU PRIX COUTANT
Chez C. M. SIMPSON,
50, RUE DU CANAL. 10 sept

Papiers Peints.
VOR HEBERT
149, Rue de Chartres,
VIENT de recevoir par les navires Orlando, Magnolia et Beatrice, du Havre, un grand assortiment de papiers peints tout nouveaux et qu'il offre en vente à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau, et au dessus.

AVIS.
LE public est prévenu que ma femme ayant quitté ma demeure je ne paierai aucune dette qu'elle pourra contracter en mon nom.
5oct—3 SIMON BETHENCOURT

DEMANDE D'APPRENTI—On demande un jeune garçon de 12 à 13 ans pour entrer comme apprenti chez A. BARRAUD,
8 oct—3 Encoignure Royale et Orléans.

A VENDRE—Pour un prix très modéré un moulin à scie et ses dépendances situé dans la paroisse St-Charles, rive gauche, et connu sous le nom de [illegible].
Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Evariste Perret, propriétaire, à la paroisse St Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Alex Humphreys. 28 ju—1f

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage de Gruyère, article supérieur, à vendre par O. VALETON & CO,
10oct 25, rue Tchoupitoulas.

FROMAGES TÊTES DE MAURES—30 caisses de 12 fromages, têtes de maures, en débarquement du brick Ellis, à vendre par O. VALETON & Co,
10oct 25, rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—3000 demi-boîtes sardines, 500 quarts do do, de la nouvelle pêche, en débarquement du brick Ellis, à vendre par O. VALETON & Co,
10oct 25, rue Tchoupitoulas

REÇU par le navire Beatrice, du Havre
25 douzaines fromages de Hollande,
10 meules do de Gruyère,
50 douzaines do de Neufchâtel,
50 fromages de Pâte Grasse,
25 do de Rondy,
20 pots de beurre de Normandie pour familles,
40 caisses fruits à l'eau de vie en 12 bouteilles,
12 do jus de groseille
9 do do de cerises,
26 do do de framboises,
500 livres saucissons de Lyon, à vendre par FERBOS FRERES,
9oct—1m enc Royale et Dumaine

VINS EN CAISSES—500 caisses vin St-Julien dans les magasins de la Douane, à vendre par FERBOS FRERES,
9oct—1m enc. Royale et Dumaine

EAU-DE-VIE—20½ cognac 1re preuve, E. Debuc,
20½ cognac 1re preuve, E. Debud,
Dans les magasins de la Douane, à vendre par FERBOS FRERES,
9oct—1m enc. Royale et Dumaine

Papiers Peints.
DELCROIX, 106, rue de Chartres.
REÇOIT par les navires Brunswick et Magnolia, du Havre, un très grand assortiment de PAPIERS PEINTS qu'il offre aux entrepreneurs et au public en général, aux prix les plus réduits.
On trouvera chez lui tout ce qu'il y a de plus nouveau en ce genre, papiers communs, petit satin, papier glacé, doré, &c., bordures ordinaires et imitation velouté, paysages, histoire, batailles de l'empire, grande marine, journées de Paris, &c. &c. cadres, [illegible] nouveau genre, devants de cheminée, [illegible]
16 sept

MATCHES
LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Canal, No 160, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres

EN débarquement du navire Magnolia du Havre:
100 caisses absynthe Ed. Pernod, avec étiquettes de la Croix Fédérale.
30 caisses absynthe [illegible] Lecoultre, à vendre par N. DUDOUYT,
30sept 13, rue Toulouse

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre:
500 damejeannes de 5 gallons.
500 do de 1 do.
A vendre par V. & B. MAIGNAN,
30sept [illegible] rue St-Louis

O[illegible] navire Magnolia, du Havre, [illegible] V. & B. MAIGNAN,
30sept [illegible]

POMMES DE TERRE—[illegible] à vendre par R. J. HART & CO,
1 oct [illegible] rue Tchoupitoulas.